



# Saint-Julien-Montdenis

Maurienne - Savoie 

## Lo marshyan' grône



Page 8  
Les travaux



Pages 10 à 24  
Les associations



Pages 26 et 27  
Ecoles

# Informations

## MAIRIE/ Agence postale

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi 9h30-12h et 13h30-18h

Mercredi 13h30 – 18h

jeudi, vendredi 9h30-12h et 13h30-18h

Samedi 10h à 12h

Adresse : 318, rue du Bourg  
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : [www.saint-julien-montdenis.com](http://www.saint-julien-montdenis.com)

## M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE : [info@saint-julien-montdenis.com](mailto:info@saint-julien-montdenis.com)

## SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL : [accueil@saint-julien-montdenis.com](mailto:accueil@saint-julien-montdenis.com)

E-MAIL SECRETARIAT :

[sa@saint-julien-montdenis.com](mailto:sa@saint-julien-montdenis.com)

## ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi 9h30 - 11h30

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Michel-de-Maurienne : 04 79 44 54 15

## SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à

Mmes Sophie LAPOSTOLLE et Camille OUIILLON à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Sur demande, téléphoner à la mairie.

Tél. : 04 79 59 60 85

## SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence :

de 9h à 11h les mardis et jeudis

Tél. : 04 79 59 65 55 ou 06 61 72 83 59

e-mail : [st@saint-julien-montdenis.com](mailto:st@saint-julien-montdenis.com) ou

[jlst@saint-julien-montdenis.com](mailto:jlst@saint-julien-montdenis.com)

## SOREA : Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous directement au siège de la SOREA zone du Pré de Pâques

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 17h30

ADRESSE : Zone du Pré-de-Pâques

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : [www.sorea-maurienne.fr](http://www.sorea-maurienne.fr)

Email : [accueil@sorea-maurienne.fr](mailto:accueil@sorea-maurienne.fr)



## TRANSPORTS:

sur réservation

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou

sur le site [www.coeurdemaurienne-arvan.com](http://www.coeurdemaurienne-arvan.com)

du lundi au vendredi entre 9h et 16h,

le samedi matin de 9 h à 12h30



## ADMR :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél 04 79 56 87 35

## POLICE MUNICIPALE :

Noémie Milleret 06 89 31 87 79

[pm@saint-julien-montdenis.com](mailto:pm@saint-julien-montdenis.com)

<b>Bibliothèque municipale</b> Horaires d'ouverture lundi (17h - 19h) mercredi (9h30 - 11h30) jeudi (17h - 19h)			
<b>Ecole primaire</b> Tél 04 79 59 62 92	<b>Médecin</b> Tél 04 79 59 00 59	<b>Gendarmerie</b> Tél 17	
<b>Ecole maternelle</b> Tél 04 79 59 61 61	<b>Pharmacien</b> Tél 04 79 59 64 83	<b>Samu</b> Tél 15	<b>Pompiers</b> Le 18
<b>Services religieux</b> En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne Tél 04 79 64 06 64	<b>Kinésithérapeute</b> Patrick Lesieur - 04 79 59 62 20	<b>Médecin homéopathe</b> André PELLEGRINI 153, rue de l'Argerel - Tel : 04 79 05 26 02	
<b>Sous-préfecture</b> Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27 Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h) vendredi (8h30 - 11h45)		<b>L'agence postale</b> aux mêmes heures que la mairie	
<b>Communauté de Communes</b> <b>Cœur de Maurienne Arvan</b> Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21	<b>ONF</b> Tél 04 79 59 61 49	<b>Syndicat du Pays de Maurienne</b> Tél 04 79 64 12 48	
<b>Sirtom déchetterie</b> Tél 04 79 59 63 52 Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)			





« La maison brûle et nous, nous regardons ailleurs ! La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables. Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas ! » disait le président Jacques Chirac lors du quatrième sommet pour la terre à Johannesburg en... 2002 !

A Saint-Julien-Montdenis, le conseil municipal a décidé il y a longtemps de ne pas regarder ailleurs et de prendre ses responsabilités en considérant le changement climatique comme un véritable défi et en s'engageant, pour y faire face avec volontarisme, dans la transition énergétique.

Avec la mise en service en 2010 de deux centrales photovoltaïques puis la mise en service en 2013 de la microcentrale hydraulique sur le Saint-Julien, notre commune est devenue une commune à énergie positive c'est-à-dire produisant plus d'énergie électrique renouvelable qu'elle n'en consomme.

En inaugurant en ce début d'année la chaufferie bois et le réseau de chaleur des écoles, c'est une nouvelle étape qui est franchie puisque désormais notre commune ne consomme plus une goutte d'énergie fossile (fuel ou gaz naturel) pour le chauffage de ses bâtiments publics.

Ce nouveau réseau de chaleur alimente désormais les écoles maternelle et élémentaire, la cantine, la micro crèche, une dizaine de logements communaux, la salle associative de la Croix Blanche et le boulodrome couvert. La chaleur est fournie par une chaufferie composée de deux chaudières à haut rendement (+ de 95 %) alimentées par du bois déchiqueté (plaquettes) que la commune pourra rapidement produire elle-même à partir de bois énergie des forêts communales. Les deux chaudières fonctionneront en même temps en hiver et alternativement en automne ou au printemps offrant ainsi des possibilités de maintenance sans arrêt du service.

Cette transition énergétique, nous la conduisons avec humilité en sachant très bien que nos actions ne sont qu'une goutte d'eau et que seule une mobilisation de grande ampleur à tous les échelons de la société et à l'échelle mondiale pourra nous préserver des pires scénarii annoncés, non pas pour la planète comme on a coutume de le dire, mais pour la vie en général et pour l'humanité en particulier.

Dans cette stratégie de transition énergétique, l'espoir reste néanmoins permis car, force est de constater, que nous avons été bien accompagnés puisque cet investissement a été financé à 80 % par l'Etat, la région, le département, la 3CMA et TELT (via la démarche « grand chantier ») ! et je voudrais, ici, remercier tous les co-financeurs qui ont permis à notre commune de mener à bien ce projet.

Je profite de cet édito pour offrir à chacune et à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019. Que santé, bonheur, réussite et épanouissement soient au rendez-vous !

Sincèrement vôtre, Le maire, Marc TOURNABIEN

## Sommaire

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Pages 4 et 5	Compte-rendus de conseil
Pages 6 et 7	Etat-Civil
Pages 8 et 9	Travaux
Pages 10 à 25	Les Associations
Pages 26 et 27	Les écoles
Pages 28 et 29	Histoire
Page 31	Les brèves

Magazine semestriel édité par la commune de Saint-Julien-Montdenis.

### Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

### Rédaction

Le conseil municipal

### Crédit photos

Photothèque mairie, graphismes additionnels : freepik.com

### Conception Impression

L'imprimerie du Marais - www.diaph-atelier.com

### Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé avec encres à base végétale

Mairie de Saint-Julien-Montdenis  
318, rue du Bourg  
73870 Saint-Julien-Montdenis  
Tél. 04 79 59 60 85

## Le 3 juillet

- Le conseil approuve les rapports annuels eau et assainissement qui pourront ensuite être mis à la disposition de la population : le prix de l'eau n'a pas augmenté, seul le prix de l'abonnement l'a été de 4 €, pour l'assainissement le prix est maintenu à 1,590 €/m<sup>3</sup>, l'eau de Saint-Julien est bonne (traitement UV par précaution), à Montdenis présence d'un peu de sulfate.
- Le conseil à l'unanimité accepte :
  - Le versement de 2 subventions de 45 € pour aider des familles dont les enfants ont fait un voyage scolaire à l'étranger,
  - L'annulation de la copropriété Place/commune sur la parcelle 1541 section H,
  - La nomination de M Patrick LESEURRE en tant que représentant de la commune au conseil d'école suite à la démission de Mme RAMELLA-PEZZA,
  - L'adhésion de la commune à l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne) pour 2018 pour un montant de 355,55 €,
  - L'adhésion de la commune à AGATE (Agence Alpine des Territoires) pour 2018 pour un montant de 476,25 €,
  - La désignation du centre de gestion de la Savoie comme médiateur en cas de litige entre un agent et son employeur (collectivité),
  - L'achat de la parcelle n°216 section C de 414 m<sup>2</sup> proposée par M et Mme SALVADOR à l'euro symbolique,

- La convention financement transport scolaire commune/SPM pour les enfants empruntant le car et qui habitent à moins de 3 kms de l'école,
- La permission de passage de la fibre optique sur des voiries de notre commune et en fixer le prix, ceci devant être fait pour que la SOREA puisse vendre FIBREA à COVAGE,
- La décision modificative qui permet d'inscrire le trop prévu pour le FPIC (31 500 €) en dépenses d'investissement dans l'opération « voies et chemins », en prévision des travaux à faire sur la route de Tourmentier,
- La suppression d'un poste de rédacteur et la création d'un poste de rédacteur 2ème classe catégorie B pour un agent qui peut prétendre à ce grade,
- La création d'un poste non permanent pour remplacer un agent absent, ceci pour plus de souplesse et de rapidité.

## Le 13 août

### Le conseil à l'unanimité autorise M. le Maire :

- à lancer les travaux de la chaufferie bois après la présentation du bilan financier : le montant de l'opération se chiffre à 453 981 € TTC,
- à signer l'avenant à la convention avec le centre de gestion qui permet la transmission des dossiers de retraite CNRACL des agents pour contrôle et traitement par ses services.

- Le conseil approuve la proposition du maire de reporter en 2019 les coupes suggérées par l'ONF, celles-ci entraînant 70 000 € de frais pour la commune.
- Le conseil (moins une voix) accepte d'allouer une subvention de 3 000 € à l'association « les carrioles de la Croix des Têtes » si celle-ci propose un budget équilibré, 1 500 € pourraient être versés immédiatement et le reste à la fin de la manifestation.

## Le 18 septembre

Le conseil approuve à la majorité (une abstention) de demander à l'ARS (Agence Régionale de Santé) de ne plus effectuer d'analyses d'eau sur le hameau de Tourmentier : pour cela il s'appuie sur les préconisations du schéma directeur d'alimentation en eau potable qui indique bien que les réservoirs de Tourmentier ne desservent que des fontaines et pas de branchements aux particuliers.

Le conseil approuve à l'unanimité :

- La décision de vendre à la 3CMA la parcelle dénommée lot 4A, située sur la zone du Pré de Pâques, elle a une superficie de 2278 m<sup>2</sup> et sera vendue 37 150 €. C'est maintenant la communauté de communes qui gère les zones d'activité.
- Les statuts consolidés de la 3CMA, suite à la fusion de la CCCM et la Communauté de Communes de l'Arvan .



- Le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) suite au transfert de la compétence « PLU » à la 3 CMA ; pour notre commune il n'y a pas de charges à transférer,
- Le rapport de la CLECT concernant le transfert de la compétence « promotion touristique » à la 3 CMA, la commune n'attribuant pas de budget à cette compétence, il n'y a pas de transfert de charges,
- Le reversement de la dotation touristique pour l'année 2018 aux communes ayant conservé leur office de tourisme et ce suite au transfert de la compétence « promotion touristique » à la 3 CMA,
- L'adhésion de notre commune à la fédération des AFP de Savoie pour un montant de 50 €,

- L'adhésion de la commune à la Société Alpestre de Savoie pour un montant de 250 €,
- La proposition de M. le maire de supprimer le poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet et de créer un poste d'assistant technique artistique à temps complet, et ce suite au transfert de l'école de musique,
- L'instauration des heures supplémentaires d'enseignement artistique et ce en fonction du nombre d'élèves inscrits à l'école de musique,
- La décision modificative n°1 suite au transfert de l'école de musique à la commune,
- L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 196 € à l'association « Ski et montagne », suite aux frais engagés pour la fête de ses 50 ans.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) de l'ARC pour ce qui concerne notre commune (elle est peu impactée).

Le conseil décide, suite à un avis favorable du comité technique du centre de gestion de la Savoie, de reprendre l'activité de l'école de musique de l'Echo Ardoisier ainsi que ses 3 salariés. Elle sera ensuite transférée à la 3 CMA puis au SPM qui aura la compétence « enseignement artistique » à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Commission contrôle liste électorale : 5 membres sont désignés : TOURNABIEN Marc, CHOMAZ Josiane, VIARD Marcel, MODESTO Georgette, LESEURRE Patrick, celle-ci devra se réunir au moins une fois par an pour contrôler la liste électorale.

## CCAS

88 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour le repas des aînés (confectionné par la maison CARRAZ) le 21 octobre dernier à l'Espace Sportif et Culturel de la Croix des Têtes et dont voici le dessert : « entremets chocolat et son trio de mousse, verrine de crème brûlée à la pistache »



213 colis de Noël ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans de la commune (y compris en maisons de retraite).



Un grand merci aux bénévoles qui se les sont répartis par quartier avant d'assurer leur livraison.

*Nota : si des personnes ont été oubliées, nous les invitons à venir se signaler en mairie.*

♥ Ils sont nés en 2018 ♥

le 12 avril	<b>Marcel, Angel, Arnaud MILLE LONDONO</b>
le 30 avril	<b>Jonathan, Bernard, Jean-Louis RUCKERT</b>
le 4 juin	<b>Kelyann JOULIN</b>
le 5 juin	<b>Luce, Olympe ALARY</b>
le 4 août	<b>Charly ASSIER-CARTIER-LANGE</b>
le 20 août	<b>Lizio, Maël FONTAINE</b>
le 2 septembre	<b>Gabin, Tom LEARD</b>
le 4 septembre	<b>Eline CHAEB</b>
le 26 octobre	<b>Océane, Sophie BIGOT</b>
le 16 novembre	<b>Charlize, Danièle, Lilian CARRAZ COVAREL</b>
le 5 décembre	<b>Sophia HAUSER</b>



**Charlize  
CARRAZ**



**Gabin  
LÉARD**



**Marcel  
MILLE LONDONO**



**Eline  
CHAIEB**



## *Ils se sont dits oui en 2018*

Le 6 janvier

**QUASS Virginie et GUYOMARD Olivier,**

Le 17 mars

**CHABRUN Paulette et RATEL Bernard,**

Le 23 juin

**ILTIS Florence et THOMAS Cédric,**

Le 21 juillet

**BUISSON Florence et JOBERT Gilles,**

Le 4 août

**BORJON Catherine et MUCCIARELLI Giorgio,**

Le 25 août

**MILAN Laura et BALMAIN Clément,**

Le 7 décembre

**MEVEL Mathieu et GULLY LHONORÉ Rachel,**



ILTIS Florence et THOMAS Cédric,



## Décès 2018



Le 11 janvier

**JOBERT Hélène née Bochet, 98 ans**

Le 22 avril

**BUTTARD Michel, 82 ans**

Le 5 juillet

**BORDAS Jeanne née Alessio, 91 ans**

Le 11 février

**SBRIZZI Aline née Salvador, 64 ans**

Le 25 avril

**BOIS Péroline née Bochet, 96 ans**

Le 7 juillet

**DIDIER Joséphine née Carraz, 97 ans**

Le 12 février

**HOUTELETTE Jean, 85 ans**

Le 26 avril

**CHAMBEROD Henri, 90 ans**

Le 17 juillet

**CLEMENT Lucette née Bellet, 90 ans**

Le 5 mars

**SIBUE Irène née Opinel, 97 ans**

Le 10 juin

**MARTOÏA Louise  
née Raymond-Séraille, 95 ans**

Le 20 juillet

**GRISONI Joseph, 89 ans**

Le 10 mars

**BUFFAZ Robert, 76 ans**

Le 22 juin

**AMEVET Elianne née Coutaz, 88 ans**

Le 28 juillet

**BOCHET Carolina dite Rina née  
Borile, 96 ans**

Le 24 mars

**SANTARELLI Simone  
née COMBAZ, 86 ans,**

Le 24 juin

**BUFFARD Gabriel, 85 ans**

Le 8 octobre

**WAGNON Jacques, 85 ans**

Le 5 avril

**BUTTARD Lina née Christin, 91 ans**

Le 2 juillet

**FEAZ Léa née Salomon, 88 ans**

Le 25 octobre

**GIRAUD Yvette née Rosaz, 92 ans**

Le 18 avril

**ROSAZ Désiré, 92 ans**



Le 25 novembre

**POLAUD Gilbert, 78 ans**

## Chaudière bois

Les travaux de la chaudière bois sont pratiquement terminés et la mise en service est prévue pour la fin du mois de janvier 2019

Je rappelle que cette chaudière permettra de chauffer les bâtiments suivants :

- L'école maternelle
- L'école élémentaire
- Le boulodrome
- La salle Croix Blanche

Le coût des travaux est de 381 200 euros HT. La commune a obtenu des subventions de plusieurs partenaires et la somme restant à la charge de la collectivité est de 76 240 euros HT.

Les partenaires sont :

- L'état pour 155 918 euros HT
- La région Auvergne Rhône-Alpes pour 87 684 euros HT
- Le département de la Savoie pour 29 042 euros HT
- TELT pour 20 000 euros HT

Cette installation va remplacer deux anciennes chaudières fioul (école maternelle et élémentaire), un chauffage au gaz (le boulodrome) et des convecteurs électriques (Salle Croix Blanche).

### Rappel du prix du kWh des différentes énergies

Fioul : environ 9 centimes d'euro.  
Propane : 13 centimes d'euro.  
Convecteurs : 11,5 centimes d'euro.  
Plaquette forestière : 3 à 4 centimes d'euro.



La chaufferie est composée d'un silo permettant de recevoir des plaquettes forestières et de deux chaudières de 120 kW chacune.

Chaque chaudière de dernière génération est économique (Consommation électrique annuelle équivalente à une ampoule de 40 W) et écologique.

### Un combustible écologique

La **plaquette forestière** est, avec les bûches, les granulés de bois (ou pellets) et les déchets connexes de scieries, l'une des quatre sources d'approvisionnement des chaudières au bois énergie.



La plaquette forestière est le résultat du broyage par des engins mécanisés (broyeurs à couteaux) des rémanents d'une exploitation forestière ou de bois de faible diamètre ou de faible qualité dont c'est souvent la seule valorisation possible. Certains broyeurs peuvent également fabriquer de la plaquette à partir de souches ; cependant les débouchés de ce type de plaquettes sont plus réduits que ceux de la plaquette classique.

La plaquette forestière se présente sous la forme de petits morceaux de bois d'environ 2x2x5 cm. Sa teneur en eau (contraire de siccité état de ce qui est sec) varie de 25 à 35 % pour la plaquette destinée aux petites chaudières de particuliers, et de 40 à 55 % pour les grosses chaudières professionnelles. À cause du foisonnement, 1 m<sup>3</sup> de bois plein représente environ 2,5 à 3 mètres cubes apparents de plaquette.



La consommation d'énergies fossiles émet des gaz à effet de serre et provoque le réchauffement global de la planète, mais le bois est neutre car la quantité de CO<sub>2</sub> émise lors de la combustion est complètement absorbée par les arbres de remplacement, dans le cadre du cycle naturel du carbone.

La fourniture de plaquettes forestières, ne demande que 5 à 10 % de l'énergie contenue dans le combustible pour collecter le bois, le sécher, le transformer et le transporter.

La technologie des chaudières à granulés permet un rendement de 94 à 97 %.

En comptabilisant l'énergie consommée à la chaleur produite, y compris les étapes de transport et raffinage, le chauffage au bois

émet 33 kg de CO<sub>2</sub> par MWh de chaleur utile alors que les chaufferies au gaz, au fioul et à l'électricité émettent respectivement 222 kg, 466 kg et 180 kg de CO<sub>2</sub> par MWh. Ainsi, l'utilisation du bois permet de diviser les émissions de CO<sub>2</sub> par 12 par rapport au fioul et par 6 par rapport au gaz.



## Une énergie renouvelable

La plaquette forestière est fabriquée à partir d'une matière première naturelle intarissable. Si les ressources forestières sont gérées correctement, elles ne courent aucun risque d'épuisement. La fabrication, le transport, le stockage et l'utilisation de plaquettes forestières ne sont pas dangereux pour le fabricant, pour l'utilisateur ou pour l'environnement.

Grâce à ce réseau de chaleur, la totalité des bâtiments publics de la commune n'utilise plus d'énergie fossile pour le chauffage. Dans un avenir proche, on pourrait envisager d'exploiter la forêt communale afin de nous approvisionner directement en plaquettes forestières réduisant encore plus notre impact carbone.

## Route de Tourmentier (Historique des événements)

Dimanche 22 avril 2018, un glissement de terrain s'est produit sur la commune de Saint-Julien-Montdenis, au droit de la piste communale d'accès au hameau de Tourmentier, 50 m environ au-delà du ruisseau de la Bièlère.

La chaussée a été emportée sur 3 m de largeur et 25 m de long, condamnant physiquement son accès. Immédiatement le service RTM a été informé et s'est rendu sur site pour constater les faits.

Suite à cette visite, un géologue s'est déplacé le 1<sup>er</sup> mai 2018 afin de réaliser un constat et rédiger un rapport.

Afin que le géologue puisse préconiser une méthodologie de reconstruction de la route, des sondages ont été nécessaires.

Ils ont été réalisés par l'entreprise TRUCHET SA en amont et en aval afin de déterminer la nature du terrain.

Ces travaux ont permis, malgré un arrêté municipal interdisant l'accès de cette piste, d'avoir accès au hameau de Tourmentier et des Essarts.

Après de nombreuses relances auprès du géologue, le rapport sur les préconisations est parvenu à la mairie en octobre 2018.

Au vu des montants à engager, une consultation a été nécessaire et à ce jour nous sommes toujours en attente de réponse de plusieurs entreprises.

Quoiqu'il en soit, les travaux devraient commencer au printemps juste avant l'ouverture officielle de la route, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> mai.



# Les Associations

## Don du sang

Notre assemblée générale s'est tenue en présence de Marc Tournabien, Maire de la commune de Saint-Julien-Montdenis, accompagné de Mme Collombet, représentant le CCAS.



Les responsables de l'Union Départementale des Donneurs de sang de la Savoie, ainsi que les présidents des amicales d'Albertville, Aiguebelle, Saint-Jean-de-Maurienne et Modane nous ont fait l'honneur d'être parmi nous.

Le Docteur responsable des collectes du centre de transfusion sanguine de Chambéry en a profité pour répondre aux différentes questions et nous

informer sur les besoins et le suivi du sang lors des collectes.

Pour terminer cette assemblée, plusieurs diplômes de donateurs de sang ont été remis.

### Pour 10 dons :

M Sébastien BECCAUD, M Eric DELANGRE, Mme Michèle JOMARD, Mme Marie-Laure FOURNIER, Mme Claire NARS

### Pour 25 dons :

M Denis FADY, M Christian ROSSET.

### Pour 75 dons : M Philippe COLLOMB.

Mme Danielle PLAISANCE a reçu la médaille "Goutte de Sang" pour les services rendus au sein de l'association depuis de nombreuses années.

**Un grand merci à tous et félicitations aux récipiendaires.**

Calendrier 2019 **Mercredi 20 mars**

**Jeudi 20 juin**

**Jeudi 17 octobre**

## À la découverte du patrimoine cinématographique

Nous avons la chance que Daniel Frison, un amoureux de notre commune, et expert en cinéma, anime bénévolement nos séances mensuelles du Ciné-Club pour nous raconter une foule d'anecdotes autour des tournages des films que nous visionnons chaque premier mardi du mois.

Nous disposons du grand écran du Centre Sportif et Culturel de la Croix des Têtes, à Saint-Julien-Montdenis, les séances débutent à 20 h. La cotisation est de 30 euros, pour une douzaine de films proposés sur l'année.

Le programme est varié, chacun peut apporter ses suggestions pour créer chaque semestre un choix différent entre fictions, drames, comédies, westerns, documentaires,

courts-métrages, films du monde entier, films cultes ou plus récents... c'est à chaque fois une découverte, ou une re-découverte ! Et l'assurance d'une soirée riche en émotions, se terminant toujours par un moment convivial autour d'un pot de l'amitié et quelques gâteaux.

Tous les films visionnés sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être empruntés par les adhérents de la bibliothèque et du Ciné club.

Si vous voulez nous rejoindre pour une soirée de partage, renseignez-vous auprès de :

**Odile PIATON** • 06 14 28 82 66  
odilepiaton@gmail.com



présente sa programmation 2019

le premier mardi de chaque mois à 20 heures :

- 05 / 02 : Fatima (César 2016)
  - Social français
- 05 / 03 : Rêves d'or (Prix Jean Renoir des Lycéens 2014)
  - Drame hispano-mexicain
- 02 / 04 : Poetry (Meilleur scénario Cannes 2010)
  - Drame sud-coréen
- 07 / 05 : Alabama Monroe (César 2014 du meilleur film étranger)
  - Musical belgo-néerlandais
- 04 / 06 : Le petit lieutenant (César 2006 de la meilleure actrice)
  - Policier français
- 03 / 09 : Au revoir là-haut (5 Césars 2018)
  - Comédie dramatique historique française
- 01 / 10 : Les nouveaux sauvages (British Academy Film Awards 2016)
  - Meilleur film étranger - Film à sketches argentin-espagnol
- 05 / 11 : Impitoyable (4 Oscars 1993)
  - Western américain
- 03 / 12 : Avatar (3 Oscars 2010 et nombreux autres prix)
  - Science fiction, Aventure, américain

Renseignements Odile Piaton 06/14/28/82/66  
Cotisation 30 euros pour l'année  
Espace Culturel et Sportif de la Croix des Têtes  
Séance d'essai gratuite

et aussi.... venez fêter le court métrage avec nous le mardi 19 mars à 20 heures

**LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE**

**c'est ouvert à tous !**



Ne pas aller sur le site municipal  
Imprimé par nos soins



# Les Associations

## Tirelire des écoles

C'est la rentrée pour la Tirelire des écoles ! Après une superbe année 2017-2018, nous voilà de retour avec de nombreux projets pour aider au financement des activités scolaires de nos enfants...

Suite à la tombola et au spectacle de Noël réussis en compagnie de la troupe "Noël Merveilles" qui a divertifié les enfants avec un spectacle de magie, nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 avril 2019 pour notre carnaval annuel. Pour cette occasion, nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent à réaliser un char pour le défilé afin de



passer un agréable moment au sein de notre commune.

**Toute l'équipe de la Tirelire des écoles.**

## Maurienne Séniors

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier article, notre club ne s'appelle plus A.D.A.P.A.R. mais Maurienne Séniors. Nous



pratiquons toujours sur Saint-Julien-Montdenis de la gym, du yoga et de la country mais aussi plein d'autres activités dans toute la Maurienne.

Si vous voulez découvrir quelques photos de nos sorties, vous pouvez consulter notre site : [maurienneseniors.legtux.org](http://maurienneseniors.legtux.org)

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des responsables sur la commune :

**Anne-Marie Argentier**

**04 79 59 65 58 - arg.ro@wanadoo.fr**

**Désiré Marcellin**

**04 79 83 33 36 - desire.marcellin@orange.fr**

*Désiré*

## La FNATH

Vous êtes victime d'un accident de travail, atteint d'une maladie, d'une maladie professionnelle, licencié pour inaptitude, vous souhaitez connaître vos droits et vos recours... la FNATH vous accueille et vous renseigne.

**Fédération Nationale des Accidentés du travail et des Handicapés**  
**77, rue Ambroise CROISAT**  
**73000 CHAMBERY**



**Président de la section Saint-Jean-de-Maurienne/Saint-Michel-de-Maurienne :**

**Marc RAVIER - Tél : 06 50 41 33 84**

**Trésorière/Secrétaire :**

**Mme CAPELLO - Tél : 06 65 19 48 87**

Permanences juridiques les vendredis de 8h à 8h45 à Saint-Michel-de-Maurienne et de 9h15 à 11h à Saint-Jean-de-Maurienne les 11 janvier, 8 février, 8 mars, 8 avril, 10 mai, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 6 décembre 2019.

## 1878 / 2018 :

### 140 ans de musique à Saint-Julien-Montdenis

Un tel anniversaire ne pouvait pas passer inaperçu. Il était important pour l'ensemble des sociétaires de l'Echo Ardoisier de le fêter dignement. 2018 aura été une année intense pour nos musiciens.

**Honneur à nos anciens :** c'est à son retour de ses six ans de service militaire, qu'Eu-sèbe GROS a décidé de créer une fanfare à SAINT - JULIEN - de - MAURIENNE.

Il lui a fallu une sacré volonté, pour affronter les rigueurs de l'hiver et se rendre en charrette à Lyon, le 28 janvier 1878, pour acheter auprès de la manufacture COUTURIER, des instruments de musique, nécessaires à la création de la « MUSIQUE DE SAINT - JULIEN ».

C'est le début de l'aventure : on imagine sans peine la tâche qui dut être la sienne alors que tout était à créer, à commencer par la formation musicale des exécutants. En 1902, la Musique adopte un statut associatif et se nomme « ÉCHO ARDOISIEN » en hommage à la principale activité industrielle de la commune. Chaque famille du village a eu au moins un membre au sein de l'Écho Ardoisier.

La formation musicale, c'est le fil conducteur de cette aventure. Depuis 1878, le recrutement des musiciens était le fruit d'une formation autonome. Elle s'est structurée après la dernière guerre, sous l'impulsion de

Fernand DELEGLISE et aboutit en 1976 à la création de notre actuelle école de musique, dirigée par Jacques DELEGLISE et maintenant par Aude FEAZ.

L'aventure musicale continue adaptée aux nécessités de notre époque, avec le respect et le souvenir de nos anciens fondateurs et membres de notre orchestre.

L'année 2018 voit un changement majeur : le transfert par l'Echo Ardoisier de l'école de musique au Syndicat du Pays de Maurienne. Cette entité intercommunale va reprendre le flambeau dans un souci de rationalisation des moyens. Nous souhaitons de tous nos vœux la réussite de ce projet avec le souhait particulier de collaborer avec cette école, et d'assurer la pérennité du recrutement des musiciens de l'Écho Ardoisier.

Pour fêter notre 140<sup>ème</sup> anniversaire, nous avons organisé comme il y a 20 et 40 ans un certain nombre d'événements et de festivités.

Au-delà de la célébration de cet anniversaire, ces manifestations ont plusieurs buts : animer notre commune et la vallée de la Maurienne, promouvoir la pratique musicale amateur et encourager la jeunesse à s'engager, créer des rapprochements et des liens avec d'autres sociétés musicales, remercier tous ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année : population, élus, sponsors, etc.

#### Programme des manifestations :

**5 Mai :** lors de notre Concert de printemps et dans le cadre du 140<sup>ème</sup> anniversaire, nous avons eu l'honneur de recevoir l'Antica Musica del Corpo Pompieri 1882 de Turin sous la direction d'Andrea Ferro.

**7 Octobre :** Festivités du 140<sup>ème</sup> anniversaire regroupant les différentes harmonies de la vallée de la Maurienne. Après un défilé entre la salle de musique et l'espace de la Croix des Têtes, les musiciens de l'Echo des Charbonnières (Aiguebelle), l'Echo des Montagnes (Cuines), l'Echo du Bugeon (La Chambre), la Lyre Grégorienne (Jarrier), la Lyre Mauriennaise (Saint-Jean-de-Maurienne), l'Avenir (Saint-Michel-de-maurienne), la Banda Musicale de Villarfochiardo et bien sûr de l'Echo Ardoisier ont offert à la population présente un magnifique « ALLOBROGES » hymne savoyard, avant de partager un succulent repas préparé par nos amis de la Chapelle de Grenis.

**20 Octobre :** Concert de gala de l'Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris. Le concert événement de cette formation exceptionnelle qui a ravi les mélomanes Saint-Glenains.



# Les Associations

**17 Novembre** : échange en Italie, avec la Banda Musicale de Villar-Focchiardo – 55 ans d'amitié. Journée remplie d'émotions, que de souvenirs partagés avec nos amis du Val de Suze à l'occasion de la célébration de Santa Cécilia patronne de tous les musiciens.



Et tout cela sans oublier l'activité habituelle de la société : concerts de la chorale et des élèves de l'école de musique et les services officiels, 19 mars, 8 mai et surtout, en cette année du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, le 11 novembre. Quelle émotion quand la sonnerie aux morts puis l'appel au cessez-le-feu ont raisonné tout d'abord dans les hauteurs de Montdenis, puis à



Saint-Julien où les clairons dissimulés dans le village se sont relayés pour sonner l'armistice. Cérémonie clôturée par une aubade composée de chansons et marches de l'époque : La Madelon, Alsace-Lorraine, Joyeuse trompette...

Sans oublier notre traditionnel concert de Noël, le **23 décembre** à l'occasion duquel notre ami Vincent Santagiuliana, virtuose du trombone nous régale avec le concerto de Johann De Meij.

L'Echo Ardoisier a aussi eu l'honneur de célébrer, l'anniversaire d'un de ses sociétaires, **Edmond MILETTO**. Il a fêté ses 90 ans le 26 octobre dernier, mais aussi 72 années de présence sur les rangs de l'Echo. C'est avec beaucoup de respect

et de gratitude que nous le remercions pour son investissement au sein de notre harmonie.



Conformément à ses 140 années d'histoire, l'Écho Ardoisier a eu en 2018 une importante activité dynamique en faisant partager son plaisir de faire de la musique à la population du village.

C'est aujourd'hui, pour nous, à l'occasion de cet article de remercier l'ensemble de la population de Saint-Julien-Montdenis et sa municipalité de leur indispensable soutien à notre société plus que centenaire !



©Pierre Domptier



# Les Associations

## FOOT

Du 02 au 05 août 2018, le FC Saint Julien a eu le plaisir d'accueillir l'équipe féminine de Grenoble Foot 38 en stage d'oxygénation.

En février le président de Saint-Julien, Thomas BILLON-PIERRON, a contacté Nicolas BACH, l'éducateur du GF38 pour un stage d'été : ce dernier très intéressé par la proposition est venu visiter le complexe sportif du club. Ebahé par nos installations il confirma de suite pour le stage.

L'équipe féminine était logée au lycée Paul Héroult. Durant ces 4 jours Grenoble bénéficiait des vestiaires et du stade des Bourguignons, le midi les footballeuses étaient restaurées au chalet du foot où le repas était soigneusement préparé par les bénévoles du FC Saint-Julien. Après ces 4 jours, Nicolas Bach fut ravi par ce stage d'oxygénation et par le lieu très reposant de cette commune et parle de revenir l'été 2019."



## Gymnastique Volontaire

**L'Association Gymnastique Volontaire de Saint-Julien-Montdenis** propose toujours des séances variées chaque lundi à 19h avec Julie et chaque jeudi à 20h avec Laurence, à l'Espace Sportif et Culturel de la Croix des Têtes.

Cette saison, ce sont encore près de 60 adhérentes qui participent dans la bonne humeur.

Renforcement musculaire, cardio training sont au programme avec ballons, steps, élastiques, haltères ou GV Gliss...

La santé vient en bougeant ! Sportez vous bien en 2019 !



Contact : [gvstjulien@gmail.com](mailto:gvstjulien@gmail.com)



# Les Associations

## La Boule Ardoisière

### Calendrier Concours 2019

**CHAQUE CONCOURS SE DEROULERA, SOIT EN DOUBLE, SOIT EN TRIPLE, SOIT EN QUADRETTE. LA DECISION SERA PRISE LE JOUR DU CONCOURS**

<b>SAMEDI 16 FEVRIER</b>	<b>3 PARTIES CLASSEMENT INDIVIDUEL</b>
<b>SAMEDI 23 MARS</b>	<b>3 PARTIES CLASSEMENT INDIVIDUEL</b>
<b>SAMEDI 27 AVRIL</b>	<b>3 PARTIES CLASSEMENT INDIVIDUEL</b>
<b>SAMEDI 11 MAI</b>	<b>3 PARTIES CLASSEMENT INDIVIDUEL</b>
<b>SAMEDI 8 JUIN</b>	<b>3 PARTIES CLASSEMENT INDIVIDUEL</b>
<b>SAMEDI 21 SEPTEMBRE</b>	<b>3 PARTIES CLASSEMENT INDIVIDUEL</b>
<b>SAMEDI 19 OCTOBRE</b>	<b>3 PARTIES CLASSEMENT INDIVIDUEL</b>
<b>DIMANCHE 10 NOVEMBRE</b>	<b>3 PARTIES CLASSEMENT INDIVIDUEL</b>
<b>SAMEDI 7 DECEMBRE</b>	<b>Concours "Fin d' Année"</b>
<b>Samedi 13 Avril : St JULIEN reçoit MODANE</b>	
<b>LUNDI 22 Avril</b>	<b>16 DOUBLES 4<sup>ème</sup> D. avec * P P CHALLENGE DE LA BOULE</b>
<b>SAMEDI 31 AOUT</b>	<b>16 DOUBLES 4<sup>ème</sup> D. avec * P P CHALLENGE DE LA BOULE</b>

### ÉVÉNEMENT 2018/2019

**15 AOUT 2018, SAINT FEREOLE :**  
ILTIS & SIDORSKI gagnent le concours

**1 SEPTEMBRE 2018, Concours des présidents :** 10 équipes inscrites.  
L'équipe de Saint-Julien-Montdenis finit 1<sup>ère</sup>

**CONCOURS DU 3 SEPTEMBRE 2018 :**  
16 doublettes par poule

#### **Demie-finale :**

- COUTAZ J., MASERO R. perd contre GRUART Patrick & Claude
- DARBON la Ravoire perd contre BOCHU Orelle

#### **Finale :**

BOCHU et DUCRUEZ s'imposent 13 à 8 contre GRUART Patrick, Philippe et Claude

#### **CONCOURS SOCIETAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2018**

- 8 doublettes engagées :
- 1<sup>er</sup> FILIPETTO François
  - 2<sup>ème</sup> DUVERNEY Jean-Marc
  - 3<sup>ème</sup> SIDORSKI André

#### **LE 20 OCTOBRE 2018 CONGRES DEPARTEMENTAL à ALBERTVILLE**



#### **CONCOURS SOCIETAIRE DU 21 OCTOBRE 2018**

- 14 joueurs engagés en triplete
- 1<sup>er</sup> SIDORSKI André
  - 2<sup>ème</sup> GARERI Vito
  - 3<sup>ème</sup> COMISSO Michel

#### **CONCOURS CROSET à LA CHAMBRE LE 27 OCTOBRE 2018**

L'équipe engagée de Saint-Julien : GROS Michel et BROTTTO Patrick perd en huitième de finale 9 à 10 contre la boule joyeuse de ALIXAN (DROME)

#### **CONCOURS SOCIETAIRE DU 10 NOVEMBRE 2018**

- 18 joueurs engagés en triplete :
- 1<sup>er</sup> DALLA LIBERA Guy
  - 2<sup>ème</sup> SASSO Sylvain
  - 3<sup>ème</sup> BROTTTO Patrick

# Les Associations

## Le Pataquès

### Pataquès concerts 5

Samedi 22 septembre 2018 s'est déroulée la cinquième édition des Pataquès concerts à la salle de la Croix des têtes. D'année en année, le public, familial et hétéroclite, prend ses repères dans ce rassemblement musical et festif.

Dans l'après-midi, les enfants ont pu écouter des contes proposés par la bibliothèque de Saint-Julien-Montdenis et par l'auteur Mauriennais Alexandre Gros avec son ouvrage jeunesse « Lapinours a peur du noir ». Puis, RIT est venu une première fois sur la scène du Pataquès nous présenter son conte musical « le voleur de sommeil ».

En inter-scènes, FRED PERROUX nous a fait découvrir le handpan, instrument de musique doux et mélodieux et Bast'art est venu exposer ses dessins et son univers.



En soirée, les concerts se sont succédés : LA FANFARE GUMBO, RIT à nouveau et RADIO KAIZMAN ont assuré une ambiance de folie.



Le Pataquès a tenu comme chaque année la restauration et la buvette avec des produits de qualité mettant à l'honneur, autant que possible, les producteurs et commerçants locaux.

Le Pataquès remercie la commune de Saint-Julien-Montdenis, le PUBLIC ainsi que les nombreux bénévoles ayant permis la réussite de cette manifestation.



### Un dimanche au théâtre

Organisé le dimanche 25 novembre 2018 par la commission culture de Saint-Julien-Montdenis en partenariat avec le Pataquès et l'association Rhizome, un dimanche au théâtre a eu un franc succès.

En effet, 2 pièces de théâtre se sont succédées sur la scène de la salle de la Croix des têtes.



Des textes écrits et mis en scène par Maud Faivre de Rhizome, et joués par les comédiens amateurs de cette nouvelle association mauriennaise (composée en grande partie de membres du Pataquès)

On y a abordé les termes de l'écologie, des réfugiés climatiques, du continent plastique, de l'amitié, de la solidarité dans BANQUISE

Dans LES VIES DENSES, on a parlé d'amour, de couple, de courage, de culpabilité, de désillusion, du rien, de zone de confort, de travail... (cette pièce sera rejouée le 25 janvier à Saint-Jean-de-Maurienne au théâtre Gérard Philipe).

Le Pataquès a assuré le goût'apéro pendant et après les pièces. Le public était présent, attentif et bienveillant. Merci à tous.

### Soirée jeux

Chaque dernier vendredi du mois (hors fêtes et jours fériés), le Pataquès organise en partenariat avec la Fourmilière (ex-ACA) et dans leurs locaux des soirées jeux.

Les horaires : 18h/21h30

Le lieu : salle multi-activités de la Fourmilière, 11 rue du Parc de la Vanoise, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne. (la salle se situe à l'arrière du bâtiment).

Entrées : adhésion au Pataquès (annuelle 5€ / ponctuelle à 1€)

Sur place: buvette proposée par le Pataquès et repas partagé amené par les participants.

### Que se passe-t-il au Pataquès le reste de l'année ?

Nous organisons différents événements culturels (concerts, théâtre, expositions, cirque, soirées jeux...) dans différents lieux de la vallée. Toutes les informations sont disponibles aux adresses ci-dessous :

[www.le-pataques.com](http://www.le-pataques.com)

[www.facebook.com/lepataques.maurienne](https://www.facebook.com/lepataques.maurienne)

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du Pataquès ou faire des propositions d'événements, n'hésitez pas à nous contacter :

[lepataques73@gmail.com](mailto:lepataques73@gmail.com)



Notre prochaine assemblée générale aura lieu à la fin de l'hiver.



# Les Associations

## L'Amicale Laïque

### Les sorties en ski du samedi après-midi

Comme chaque année, l'AMICALE LAÏQUE de Saint Julien-Montdenis vous propose des sorties en ski, le samedi après midi, sur les pistes de la station des Karellis, du 12 janvier au 30 mars 2019.

Ces sorties de ski se font dans un climat convivial, vos enfants et vous-mêmes pouvez évoluer par petits groupes, suivant votre niveau. L'encadrement des enfants est assuré par des parents bénévoles. Vous êtes les bienvenus pour renforcer les équipes... Nous vous proposons pour l'hiver prochain :

- Ski encadré pour les jeunes, de 5 à 18 ans (notion de ski demandé).
- Possibilité de ski libre avec autorisation des parents.
- Pour les débutants non autonomes : présence d'un adulte responsable obligatoire.
- Groupe découverte pour les adultes débutants, à partir de 18 ans (de 18 à 107 ans).
- Cours de ski, avec un moniteur ESF, pour les enfants (1 fois par mois).
- Possibilité de faire des groupes ski de fond, raquettes et aussi de ski de randonnée.
- Navette autocar, pour ceux qui souhaitent profiter différemment de la station.
- Prix intéressant !!! Forfait à 7 €.
- Boissons chaudes et goûter offert après le ski.
- Passage des étoiles, flèches et chamois : 30 mars 2019, suivi d'un repas de fin de saison. Ces manifestations sont ouvertes aux anciens membres, dont la présence sera appréciée.

Tarifs adhésion pour les habitants des communes de Saint-Julien-Montdenis et de Montricher-Albanne :

- Individuel : 18 €
- Famille : 28 €

L'Amicale Laïque participe également à l'animation de la commune ; quelques dates à retenir :

- Chasse aux œufs : dimanche 14 avril 2019.
- Randonnées pédestres à la journée : une sortie par mois, de juin à septembre 2019.
- Vide – Grenier : 13 octobre 2019.
- Halloween : 31 octobre 2019.



AMICALE LAÏQUE  
St Julien-Montdenis



Contact : Jean-Marc HERMES

33, rue de la Croix Blanche  
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS  
Tél. : 06 30 70 03 76  
contact@amicale-laique.net  
www.amicale-laique.net

Adresse postale : MAIRIE 73870  
SAINT-JULIEN-MONTDENIS



# Les Associations

## Le Pied à l'Etrier

### Le centre équestre de Saint-Julien-Montdenis vous propose diverses activités équestres tout au long de l'année !

Que vous soyez débutant ou confirmé, enfant, adolescent ou adulte, cavalier ou spectateur, venez découvrir notre passion du cheval dans un cadre agréable et une ambiance amicale.

#### Notre centre équestre vous propose diverses activités :

**Les cours classiques** (cours hebdomadaires ou occasionnels, collectifs ou particuliers) divers et variés (obstacle, dressage, cross, horse-ball) – cycles scolaires avec des écoles.



Une équitation adaptée à chacun et accessible en fauteuil



Mais ce sont également des stages pendant les périodes scolaires où on pratique voltige – attelage – éthologie – ski-joëring – pony games – parcours en terrain varié – travail en main du cheval – et équitation classique bien sûr !

On peut également y passer ses examens fédéraux, sortir en concours (CSO -TREC...)

On peut aussi y pratiquer du baby poney ou tout simplement une balade en main sur le dos d'un poney.

#### Notre centre équestre vous propose diverses manifestations tout au long de l'année :

**La fête de Noël :** Le 22 décembre à 15h, Grand défilé de Noël.

#### Le Père Noël de Saint-Julien



#### Le ski-joëring en station



#### • A La Toussuire

27 décembre 2018 de 15h à 17h

3 janvier 2019 de 17h à 19h

5 février 2019 17h à 19h

12 février 2019 17h à 19h

19 février 2019 de 17h à 19h

26 février 2019 de 17h à 19h

5 mars 2019 de 17h à 19h

20 mars 2019 de 17h à 19h

#### • A Aussois

9 janvier 2019 de 17h à 19h

23 janvier 2019 de 17h à 19h

#### • A Saint-Colomban-des-Villard

14 février 2019 de 17h à 19h

#### Mars : le carnaval de Saint-Julien-Montdenis





# Les Associations

## Juin la fête du club



## Nos diverses activités extra-club :

- Une sortie organisée à Equita-Lyon, et en plus une belle rencontre avec Guillaume Canet !!



- La remise en forme du fond de forme pour notre pré hiver afin que nos chers doudous restent les pieds bien au sec pendant la saison des pluies,

- L'entretien du centre équestre.

- La création d'un nouveau club house plus grand, plus écologique et surtout plus adapté à tous nos cavaliers !

Le Pied à l'Etrier c'est avant tout une association, qui vit et perdure grâce à tous les bénévoles, tous les membres du CA d'hier et d'aujourd'hui, tous nos licenciés, nos monitrices. Mais c'est aussi grâce à la mairie de Saint-Julien-Montdenis, à l'Association Foncière Pastorale, à nos sponsors, au lycée d'enseignement professionnel de Saint-Michel, à la SOREA, à la Caisse d'Epargne, au Département de la Savoie, à la Région et tous les autres...

## Juillet : Colonie de vacances à cheval à Valmeinier



La naissance de notre petit protégé le petit « Haribo » qui va bientôt fêter ses 2 bougies !!



- La création d'un rond de longe,



**PIED ETRIER :**  
[piedetrier.ffe.com](http://piedetrier.ffe.com)



## Septembre : portes ouvertes pour la journée du cheval





# Les Associations

## Trail de la Croix des Têtes

C'est sous un grand soleil et une ambiance conviviale, que les 5 membres de l'association du Trail de la Croix des Têtes aidés par une trentaine de bénévoles, ont accueilli pour la 8<sup>ème</sup> édition 158 coureurs et 69 enfants.



Les courses se sont bien déroulées même si nous déplorons deux entorses à la cheville et une blessure au genou parmi les coureurs. Heureusement, les 2 ambulancières et le Dr. Deschamps ont pris en charge les blessés, rapidement et efficacement.

Cette année les parcours, des 21 et 12 kms empruntaient un nouveau chemin sur les hauts de Serpolière, qui a été ouvert par les membres de l'association, avec les autorisations de la Mairie et de L'ONF où la vue sur la vallée est un enchantement.

Les membres de l'association entretiennent les chemins pour le trail, mais ils sont également ravis de voir les promeneurs y déambuler toute l'année.

Cette année nous avons souhaité faire évoluer le balisage des chemins en utilisant d'autres moyens que la peinture au sol qui reste disgracieuse bien longtemps encore après les courses. L'orientation a été faite en chemin avec des panneaux indicateurs et de la rubalise de couleur, seules les routes ont été tracées à la peinture.



Grace à la participation en hausse des coureurs sur les différents parcours proposés et à la participation d'EDF nous avons pu reverser 300 euros à l'association « Sport et Handicap Maurienne »

En conclusion, le sourire des traileurs, parfois fatigués, la joie des enfants, l'enthousiasme des parents et le repas (pâtes bolognaise, tomate, fruit, café) confectionné par Martine et Sébastien ont fait de cette journée, une belle séance de convivialité.



Nous vous invitons à visionner le reportage de MAURIENNE TV qui nous a accompagné sur cet événement et à nous retrouver sur [tct.trail.wixsite.com/trailcroixdesetes](http://tct.trail.wixsite.com/trailcroixdesetes),



Nous remercions très chaleureusement tous les commerçants et entrepreneurs qui nous ont aidé à financer ce trail, ainsi que la commune de Saint-Julien-Montdenis et les bénévoles, sans qui cette fête ne pourrait se faire.

Nous remercions également Montagne FM et La Maurienne qui relayent l'information aussi bien avant qu'après les épreuves.

Nous recherchons activement des personnes pour rejoindre l'association, si vous êtes intéressés merci de nous contacter par mail : [tct.trail@gmail.com](mailto:tct.trail@gmail.com).

Le bureau de l'association « Trail de la Croix des Têtes », vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous attend pour la 9<sup>ème</sup> édition, comme participants aux courses ou comme bénévoles sur les parcours.

*L'équipe du TCT*



# Les Associations

## Association "Vivre à Montdenis"

### Comment Montdenis a fait danser Saint Julien et la vallée ?

La journée « portes ouvertes » à Montdenis battait son plein le 5 août 2018, lorsqu'un déluge empêcha les musiciens du « Bal à Bistan » de clore joyeusement la fête. Qu'à cela ne tienne, nous avons déterritorialisé le concert de Reno Bistan le 1er décembre 2018 à l'espace sportif et culturel de la Croix des Têtes.

L'association « Vivre à Montdenis » est donc descendue de la montagne pour partager ce moment avec « les gens d'en bas ».

Une petite restauration concoctée par l'association (soupe, tomme et crêpes), ainsi qu'une buvette animée par Pataquès accueillait les participants.

Environ 200 personnes ont pu apprécier la diversité des musiques populaires du monde entier, qui toutes donnaient envie de danser.

« Le Bal à Bistan » est bien dans l'esprit de notre association dont l'un des objectifs est de renforcer les liens entre les gens, habitants permanents anciens et

nouveaux, résidents intermittents, vacanciers de toujours ou de quelques jours...

A toute chose malheur est bon, nous avons été très heureux d'organiser cet événement dans la salle communale, allant ainsi à la rencontre des habitants de Saint-Julien-Montdenis et de la vallée.

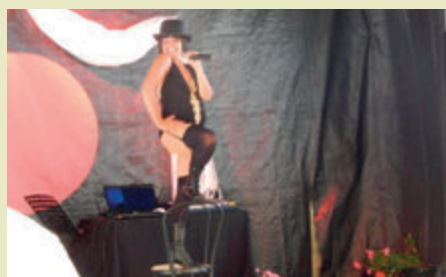
Nous vous rappelons que nous nous retrouvons pour une soirée jeux et chants ouverte à tous, les 3<sup>èmes</sup> mardis du mois, aux Ullions.

Vous êtes tous les bienvenus.



## La Chapelle de Grenis

La saison 2018 aura été marquée par une très belle fête à Grenis avec un spectacle innovant : « Miss Flo cabaret » qui a enchanté tous nos convives.



Cette année, nous apporterons encore quelques changements à notre manifestation qui se déroulera le

28 juillet. Le repas se fera sur réservation comme d'habitude (pensez à réserver en temps voulu !), mais la course de vélo « l'Infernale » qui avait lieu la veille sera organisée cette année de façon différente. Pour notre équipe, ces deux manifestations regroupées sur le même week-end devenaient trop lourdes à gérer et cette épreuve désormais inscrite au calendrier officiel de Saint-Michel Sport fait l'objet d'une organisation dont la date n'est plus fixée par notre association. Elle aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin et se courra de façon différente avec un parcours modifié.

### A retenir donc les dates suivantes :

- Participation au carnaval : date fixée par la Tirelire des écoles
- Journée tripes : dimanche 14 avril
- Course cycliste : samedi 1<sup>er</sup> juin
- Fête à Grenis : dimanche 28 juillet

L'année qui vient sera encore bien remplie, mais celle qui se termine est pour nous teintée de tristesse avec le décès de Gilbert Polaud. Gilbert était l'un des membres fondateurs de notre association. Depuis sa création il a toujours eu à cœur de travailler au mieux pour le hameau de Grenis auquel il était si attaché et où il venait tous les jours (faire le garde-champêtre comme il le disait !). C'est chez lui que se sont tenus pendant de longues années les repas - réunion lors des corvées, repas qu'il mijotait avec son épouse. Son fort caractère et ses idées bien arrêtées ont fait de lui une figure indissociable de notre village et de notre association, et nous essaierons de continuer ce qu'il avait mis sur pied.

Au revoir Gilbert ! tu seras toujours avec nous là-haut !

# Les Associations

## Association Consommer Autrement En Maurienne (CAEM)

CAEM est une association basée en Maurienne ayant pour objet d'initier, développer et promouvoir, sans préjugé ni dogme, toute forme d'action favorisant une consommation saine, éthique, locale, conviviale et écologique en Maurienne et au-delà, et de favoriser toutes démarches d'entraide et de partage.

Un nombre important de Mauriennais a une grande envie de changement, d'évolution, de progrès, en ce qui concerne sa façon de consommer. C'est cette envie partagée par les consommateurs et les producteurs qui est à l'origine de l'association CAEM.

Une centaine de personnes était venue de toute la vallée, en décembre 2017, pour une première rencontre foisonnante d'idées et d'enthousiasme. En janvier 2018, lors de l'assemblée constitutive, plus de cinquante personnes sont venues dessiner ensemble les contours de CAEM. Ils ont choisi un mode de fonctionnement collégial et ont opté pour un mode de décision collectif par consentement.

CAEM dispose de représentants légaux volontaires : **le Comité d'Animation**. Quatre autres entités sont là pour faire fonctionner le collectif :

- **L'Assemblée Générale**, constituée de l'ensemble des adhérents, prend les décisions majeures.
- **La Commission Fonctionnement** réfléchit au fonctionnement de l'association et de ses commissions, pour favoriser les échanges et l'avancée des projets.
- **La Commission Communication** a la belle et lourde tâche de réaliser la communication interne (adhérents, commissions) et la communication externe (public, partenaires locaux).
- **La Commission Projets** a le rôle de concevoir et de mettre en œuvre des projets pour consommer autrement en Maurienne. Elle a pu dégager pour l'instant 3 grandes lignes directrices :
  - L'organisation d'achats groupés orientés vers la consommation locale et responsable : après avoir ciblé suite à une consultation des adhérents des besoins prioritaires en produits secs (farine, légumineuses...), l'association étudie à ce jour les dispositions légales pour ce genre d'activités et les pistes d'organisation (local, stand au marché...).
  - Le recensement et le partage d'informations sur les producteurs locaux et revendeurs de produits locaux en Maurienne. Cet axe a donné lieu en 2018 à des animations en partenariat avec AGATE\*, le



SPM\*\* ou encore le SIRTOMM\*\*\* lors de trois manifestations : graines de Maurienne les 12 et 13 août et le 17 novembre pour la semaine de réduction des déchets. Les discussions avec le grand public ont bien fait ressortir que le besoin d'information des consommateurs sur ces thèmes est immense.

- L'organisation d'un événement festif ouvert à tous et à toutes : « Oh ! La belle salade » - cuisine et repas partagés, qui a eu lieu le 6 octobre 2018 à la salle Croix Blanche de St-Julien-Montdenis pour que les adhérents de CAEM puissent tisser des liens entre eux, et avec celles et ceux que l'objet de l'association intéresse.

CAEM, ce sont des échanges dans un esprit d'ouverture et de respect, une ambiance joyeuse et conviviale. Tout adhérent est libre de venir à tous les ateliers de travail de toutes les commissions. Plus nous serons nombreux, plus nos discussions seront riches et plus nos projets avanceront.

**Pour plus d'informations ou pour adhérer, contactez-nous à : [contact.caem73@gmail.com](mailto:contact.caem73@gmail.com)**

**Retrouvez-nous sur notre site Internet : [www.consommerautrementenmaurienne.fr](http://www.consommerautrementenmaurienne.fr)**



Échangez avec nous sur notre groupe Facebook « Consommer autrement en Maurienne »

\*Agence Alpine des territoires

\*\* Syndicat de Pays de Maurienne

\*\*\*Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagère de Maurienne



# Les Associations

## LES PANIERS BIO MAURIENNAIS

L'association les Paniers Bio Mauriennais, créée fin 2016, permet la mise en commun des moyens de commercialisation et de communication entre agriculteurs, artisans, transformateurs implantés en Maurienne, certifiés en Agriculture Biologique et pratiquant la vente directe de produits de saison.

Elle regroupe à ce jour trois structures, solidaires depuis 2015 :

- Le Pain de Jean, boulangerie BIO à Saint-Julien-Montdenis (farines pays de Savoie)
- Des éleveurs laitiers BIO local.
- La ferme de la Fournache en maraîchage BIO à Saint-Jean-de-Maurienne.

Pour les consommateurs, l'association offre la possibilité de retirer en un seul point, une gamme de **produits locaux et bio** auprès du producteur ou transformateur.

### Contacts :

**Siège social :**  
**2 rue du Pré de Pâques,**  
**73870 Saint-Julien-Montdenis.**

**Co-présidente et secrétaire :**  
**Noélie Maurette,**  
**maraîchère**  
**07 81 21 20 93**

**Co-président :**  
**Jean-Marie Vanderhaghe,**  
**boulangier**  
**06 52 76 53 90**

**Trésorière :**  
**Amandine Mousset-Costerg,**  
**éleveuse de brebis**  
**06 70 36 12 96**

**Vice trésorier :**  
**Léonard Mousset-Costerg,**  
**éleveur de brebis**

**Vice-secrétaire :**  
**Thibaut Plancq,**  
**maraîcher**

### Trois points de retrait différents :

- La Ferme de la Fournache à Saint-Jean-de-Maurienne
- Le Pain de Jean à Saint-Julien-Montdenis
- Mosaïca, centre d'action sociale à Saint-Michel-de-Maurienne (voir horaires et détails sur le site web)

### Commande :

- Simple et facile via [www.paniersbiomaurienais.fr](http://www.paniersbiomaurienais.fr)
- Retrait au point choisi avec paiement

L'association a également vocation à agir pour la sensibilisation du grand public à l'agriculture biologique en Maurienne et à sa promotion.

L'association est ouverte à la fois à de nouveaux producteurs qui souhaiteraient adhérer et aux consommateurs souhaitant s'impliquer.



# Les Associations

Association de **D**éfense des **R**iverains  
Contre les **N**uisances du **C**hantier  
**L**yon **T**urin **F**erroviaire

*L'Association, toujours présente face aux nuisances des travaux, continue de défendre la population.*

*Des échanges mensuels avec les responsables de TELT nous permettent de prendre connaissance des différentes avancées du chantier.*

*Les nombreuses sollicitations de nos adhérents concernant les poussières, problème récurrent notamment durant l'été, nous ont amenés à constater que ces nuisances ne provenaient pas exclusivement du dépôt, mais aussi des travaux effectués dans l'Arc pour renforcer les digues et de la vidange du bassin de rétention du ruisseau du Claret.*

*Sur le chantier, les poussières sont souvent dues au dysfonctionnement de l'arrosage, mais l'Association, par sa surveillance, intervient au plus vite pour résoudre le problème.*

*A ce jour, la galerie de reconnaissance est à environ 60 % de sa réalisation et le dépôt du Plan d'Arc à la moitié de sa capacité.*

*Au Plan d'Arc, côté autoroute et côté riverains, les niveaux maximum sont atteints (645m).*

*Une discussion s'est engagée concernant la pertinence du merlon et une réunion a eu lieu dans la salle du conseil de la Mairie, en présence de Mr le Maire, après visite sur le site le 30 novembre dernier.*

*L'Association préconise de maintenir la réalisation du merlon, dans un but de protection de la population contre les poussières et les diverses nuisances, afin de préserver au mieux la santé de chacun.*

*Début 2019, la commune de Saint-Julien-Montdenis sera impactée par un nouveau chantier à Villard-Clément. Les maisons acquises par TELT se trouvant sur le tracé du futur tunnel seront démolies.*

*L'autoroute A43 et la D1006 seront déviées et divers aménagements routiers seront implantés.*

*Avec le commencement du chantier de Villard-Clément, l'Association restera plus que jamais vigilante*

*Nous rappelons à chacun que l'Assemblée Générale de l'Association aura lieu en Mars 2019 et que toute la population de Saint-Julien-Montdenis y sera conviée.*

*Pour cette nouvelle année 2019, les membres de l'Association vous présentent leurs voeux les plus sincères de santé et prospérité.*



**Le Président, Pierre MILLE**

A noter vos contacts :	Pierre Mille Président de l'association	07.89.60.02.28
	François Rovasio Vice-président référant Bourg	06.85.10.52.15
	Bernard Borjon Vice-président référant avenue de la gare	07.83.02.88.38
	Nelly Chain Vice-présidente référant Villard-Clément	06.15.68.02.02

Association de Défense des Riverains Contre les Nuisances du Chantier Lyon Turin Ferroviaire  
c/o mairie - 73870 ST JULIEN MONTDENIS  
Tél. : 07.89.60.02.28 – Mail : aderiv.stju@gmail.com



## Ensemble pour demain

*En ce début d'année, le paysage de la commune a considérablement évolué. En circulant sur la RD 1006, notre regard est attiré par le dépôt du Plan d'Arc. Maintenant que le niveau maximum est atteint (645m) et que le taux de remplissage est de 50%, on peut imaginer que cette plateforme, une fois terminée, ouvrira à la commune des horizons nouveaux.*

*Au niveau du groupe scolaire, une chaufferie à bois (granules) est en cours de construction. Elle permettra de chauffer l'école, le boulodrome, la garderie et la salle Croix Blanche.*

*Dans cette période de transition énergétique, est-il judicieux de s'engager dans le futur avec un chauffage à bois (granulats), alors que l'on sait que cette essence est des plus polluantes.*

*Une étude montre que dans la vallée de l'Arve, la principale pollution est due au chauffage à bois (HPA). Rappelons que l'Ile de France l'a interdit également.*

*On nous répondra que notre chaufferie aura des rejets minimes et que, financièrement, ce procédé est des plus économiques. Il est vrai que respirer la fumée fait partie du quotidien des habitants de Saint Julien Montdenis. Prix de la chaufferie : 376000 euros - Part communale : 76000 euros*

*Quelques informations concernant l'eau : 2019 verra une augmentation des abonnements de 4 euros. Le prix de l'eau n'augmentera pas étant donné qu'il est déjà un des plus chers de la 3CMA.*

*Des discussions ont été engagées concernant les résidences qui ne sont pas connectées au réseau des eaux usées. La loi va être appliquée. Ceci devrait entraîner des dépenses importantes aux propriétaires n'étant pas raccordés au collectif (180 dans la commune).*

*Notre association, reconstituée après les dernières élections municipales, est toujours restée fidèle à sa ligne de conduite qui était un soutien aux élus d'opposition en servant d'intermédiaire entre les élus et la population. Mais le temps passe et les habitudes s'installent. C'est pour cela que l'Assemblée Générale au mois de mars sera l'occasion de modifier les statuts, de changer de présidence et de se fixer de nouveaux objectifs.*

*Je voudrais remercier Mr le Maire ainsi que tous les élus qui ont toujours été à notre écoute en nous permettant de nous exprimer, notamment à travers ces articles biannuels.*

*En cette nouvelle année, Notre Village-Ensemble pour demain, souhaite à tous les habitants de Saint Julien Montdenis santé, bonheur et prospérité.*

**Bonne et heureuse Année  
François Rovasio**



**Petite section  
avec Mme Bernard**



**Section moyenne/Grand  
avec Mme Caugant**



**Classe de CP-CE1  
avec Mme Reynaud**







École élémentaire publique Saint-Julien Mont Denis - CE1 CE2 - 2018/2019

**Classe de CE1-CE2  
avec Mme Bellavia**

**Classe de CM1 avec  
Mme Bernard et Mme Polaud**



École élémentaire publique Saint-Julien Mont Denis - CM1 - 2018/2019

**Classe de CM2 avec  
Mme Polaud et Mme Patoux**



École élémentaire publique Saint-Julien Mont Denis - CM2 - 2018/2019



## 1899, la société de Secours Mutuels à Saint-Julien

On trouve des traces de sociétés de soutien mutuel dès l'Antiquité ; en Grèce avec les « Hétairies » ; à Rome avec les « Collèges » ; au Moyen Age avec les « corporations », les « ghildes », le « compagnonnage » et les « confréries » puis des lois ont régi les sociétés.

La loi du 1<sup>er</sup> avril 1898 va susciter la création d'une société de Secours Mutuels à Saint-Julien.

### La société de Secours Mutuels à Saint-Julien

Le 15 janvier 1899, à la conférence de M Minoret, instituteur, sur les avantages de la mutualité, une société de secours mutuel est créée à Saint-Julien. Un comité de 5 membres est nommé pour préparer les statuts.

Ceux-ci sont votés en assemblée générale le dimanche 22 janvier 1899 après discussion des différents articles. Ce sera le texte des livrets délivrés à chaque membre.

La société est approuvée par arrêté du Ministre de l'Intérieur du 13 avril 1899.

**Son but** est de « donner aux sociétaires malades les soins d'un médecin et les médicaments dont ils ont besoin ; de leur venir en aide en leur payant une indemnité pendant la maladie ; de pourvoir aux frais funéraires des sociétaires décédés ; de constituer un fonds commun inaliénable dont les intérêts seront employés à servir de secours aux sociétaires âgés, infirmes ou incurables et aux veuves et aux orphelins des membres participants ». La société accorde des secours pour la maladie, non pour blessures et accidents.

**Sa composition** : elle est constituée de membres actifs qui règlent une cotisation, se conforment aux statuts et bénéficient des avantages assurés par l'association et de membres honoraires qui règlent une cotisation annuelle sans contrepartie. Le bureau est constitué d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un trésorier-adjoint, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint et de 6 commissaires. Ceux-ci doivent visiter les malades de leur

quartier, signer leur feuille de maladie et consigner les observations.

**L'admission** est soumise à conditions : être français et habiter la commune depuis plus de 6 mois, avoir plus de 16 ans et moins de 45 ans (exception pour l'année 1899 où la date limite est de 55 ans), être sain de corps et d'esprit (certificat médical exigé) et présenter une bonne moralité. Les membres honoraires sont admis sans condition d'âge ni de nationalité.

Le sociétaire paie un droit d'entrée variable en fonction de son âge. Ce droit comprend le coût de l'insigne, du livret et du premier mois de la cotisation. La cotisation devra être versée le premier dimanche de chaque mois sous peine d'amende mais peut aussi être réglée d'avance.

Les membres temporairement absents de la commune sont « mis en congé » et sont réintégrés à leur retour.

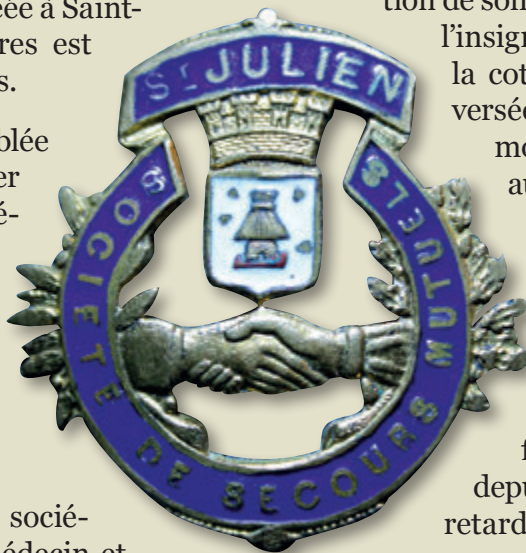
Pour bénéficier des secours il faut faire partie de l'association depuis plus de 6 mois et ne pas être en retard de cotisation de plus de 4 mois.

En 1899 la société compte 29 membres, en 1906 elle est de 81, en 1938 de 91 actifs.

### Le fonctionnement

L'association est financée par les cotisations, droits d'entrée, amendes, dons et des subventions (l'Etat, le département ou la commune). Mais bien vite un problème se pose en 1902 : celui de la balance entre les dépenses et les ressources de la société. Un paragraphe est ajouté aux statuts « En tout cas, le montant total de la dépense pour une seule maladie, ne pourra pas, jusqu'à nouvel ordre, dépasser le maximum de 200 francs, médecins, pharmaciens et indemnités ».

En 1905, un nouvel additif aux statuts prévoit une retraite pour tous les sociétaires. Elle sera alimentée par un prélèvement de 5 % sur toutes les recettes de la société, des subventions et des dons. Elle sera approuvée par le Ministre de l'Intérieur. Le sociétaire doit être âgé de 55 ans et avoir cotisé





au minimum 15 ans. Le montant sera de 2 francs par année de sociétariat. Compte-tenu de l'âge, les premières pensions seront à verser en 1914.

En 1911, une nouvelle amélioration décidée en assemblée générale organise le secours immédiat en cas de décès, 200 francs sont alloués à la famille et 20 francs pour frais funéraires. Les adhérents devront s'acquitter d'une cotisation supplémentaire (le franc au décès).

Une autre suggestion est émise : l'admission des dames, votée à la majorité mais ajournée en 1913 car aucune ne s'est faite inscrire.

A l'assemblée générale de 1929, le secrétaire informe les adhérents que l'Etat veut obliger tout le monde à être mutualiste.

En 1932, il invite les sociétaires à adhérer à la Caisse autonome de l'Union mutualiste, en 1933 à augmenter leur versement et à adhérer à la Caisse Agricole.

Une mutuelle chirurgicale est fondée le 10 octobre 1937, elle fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1938. La cotisation annuelle est de 36 francs, dégressive pour les familles nombreuses.

En 1945 la société décide de se mettre à jour des cotisations à l'Union fédérale des Sociétés de Secours mutuels.

Depuis la création de la Sécurité Sociale le nombre d'adhérents diminue.

En 1956, l'assemblée vote la suppression de la retraite, les intérêts de 1955 seront distribués aux 6 membres les plus âgés de la société. Les sociétaires ayant cotisé pendant 20 ans ne cotiseront plus.

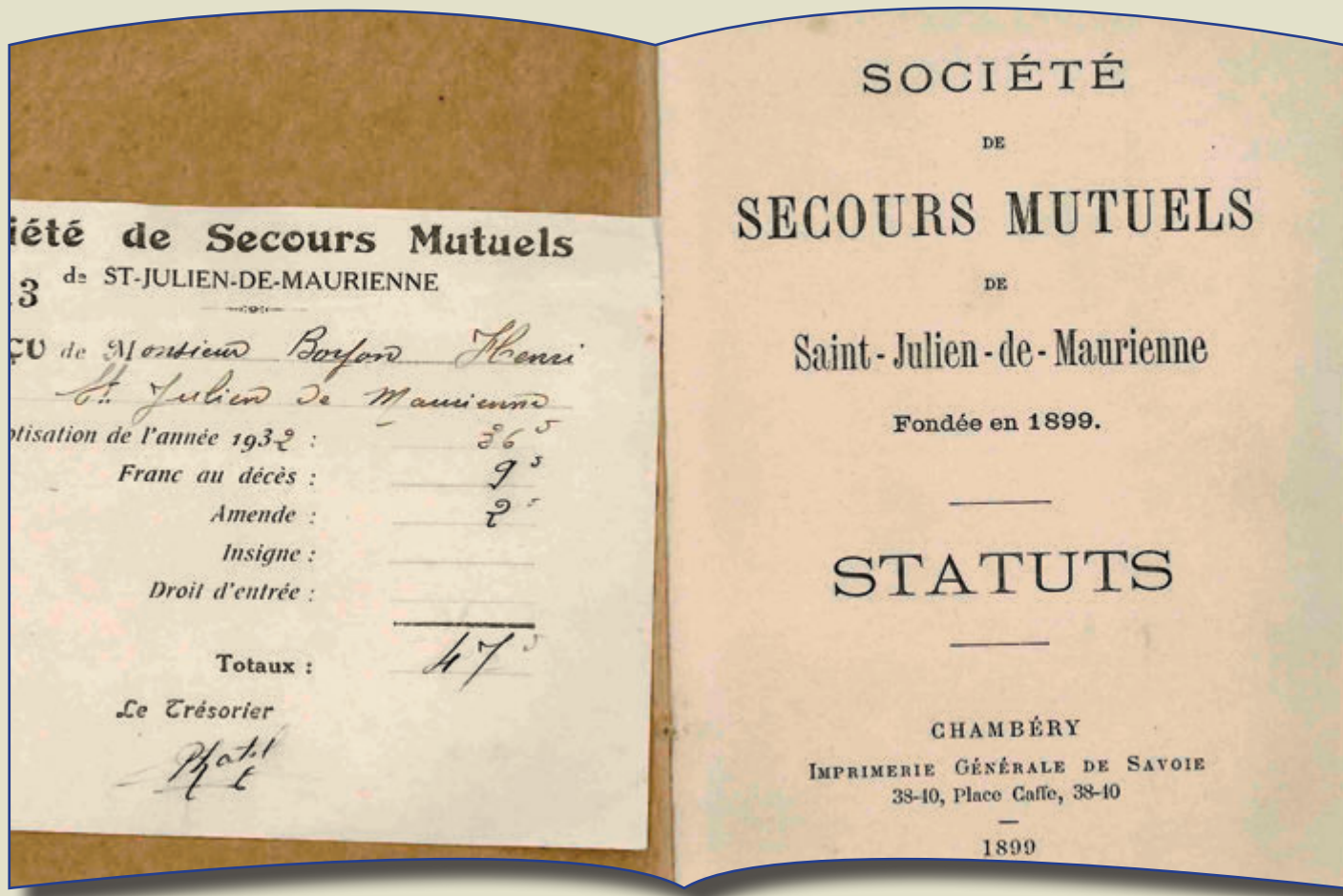
En 1962, les retraites dues et non payées depuis 1955 sont réglées.

En 1963, le bureau démissionne après avoir approuvé le compte financier. La somme en caisse (656,62 F) est versée à la commune pour le repas des Anciens.

Jusqu'en 1963, date à laquelle la société de Secours Mutuels a perdu sa raison d'être, 222 personnes en ont bénéficié. C'était une Sécurité Sociale avant l'heure.

**Bernadette Buffaz**

**Sources Archives communales et personnelles**



# Les Associations

## ■ LA FOURMILIERE, association pour les habitants



### - Favorise les liens entre les habitants

Depuis plus de trente ans, La Fourmilière (ex-ACA) œuvre en priorité avec et pour **les habitants de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan** (3CMA).

Centre socioculturel depuis 2011, elle a pour mission de favoriser les liens et les échanges entre les personnes, les familles et les générations.

### - Est un lieu d'expression et de partage

Des groupes de travail composés d'habitants, de bénévoles et d'acteurs locaux se réunissent pour partager ensemble des projets autour de la **parentalité**, de **l'environnement**, de **l'accès aux droits** et des **initiatives locales**.

### - Est un lieu ressource pour tous

Des bénévoles et des professionnels sont à votre écoute et vous informent.

Jardin Relais CAF CONFERENCES Ateliers  
UFC-Que Choisir Parentalité Lutte contre l'illettrisme  
Prêt de matériel *Ecrivain public* SORTIES FAMILLES  
Forum des associations

### Nos dernières actions :

- Organisation du **forum des associations 2018**
- **Exposition Réseau Sésame** de lutte contre l'illettrisme
- Pour les **séniors** : ateliers informatiques, ateliers mémoire, ateliers « Manger, bouger, santé préservée »



Forum des associations



Exposition « Sésame, ouvre-toi »

### N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

#### La Fourmilière

11 rue du Parc de la Vanoise  
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE  
Tél : 04 79 59 90 56  
contact@fourmiliere-73.fr

Pour en savoir plus : [www.fourmiliere-73.fr](http://www.fourmiliere-73.fr)

**OUVERT EN SEMAINE**  
Matin de 9h à 12h  
Après-midi de 13h30 à 17h30 (mercredi 18h).  
Fermé le mardi matin et vendredi après-midi.



## LES BONS PLANS!

### Forfaits de ski - Bus - Location

avec la carte "Les Bons plans" ou "Clés Collège"

## CP - 20 ANS

**À PARTIR DE**  
Location de matériel **11€**  
PACK LOISIR AVEC CASQUE

Navettes  
Vacances  
ALLER - RETOUR ESPACE JEUNES  
**2,70€**

Forfaits  
"Journée"

**-30%**  
À  
**-50%**

Lignes régulières  
**-50%**

- Être dans la tranche d'âge : à partir du CP ou jusqu'à 20 ans
- Habiter la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
- Apporter 1 photo d'identité.

*La neige t'attend !*

Informations :

ESPACE JEUNES 04 79 59 94 95  
www.coeurdemaurienne-arvan.com

L'Espace Jeunes sera fermé du vendredi 21 décembre à 18:00 au lundi 7 janvier à 12:30

#### VACANCES D'HIVER

#### NAVETTES DE L'ESPACE JEUNES

Tarif unique Aller - Retour

**2,70€**

Navettes organisées par l'Espace Jeunes selon un programme qui sera diffusé en même temps que le programme d'activités des vacances d'hiver. Inscription préalable au plus tard la veille.

#### LIGNES RÉGULIÈRES

#### POUR LES STATIONS DU TERRITOIRE

**-50%**

Tickets en vente à l'Espace Jeunes !

La veille du jour J avant 17:00

#### LOCATION DE MATÉRIEL

**11€\***

Pack loisir avec casque

Liste des magasins acceptant les "bons plans" disponible

#### Carte "Les Bons Plans"

Les Karellis	10,50 €
La Toussuire	
Le Corbier	
Saint Jean d'Arves	18,35 €
Saint Sorlin d'Arves	
Saint Colomban des Villards	
Les Sybelles	22,40 €
Albiez	Se renseigner

#### DE LA 6<sup>ÈME</sup> À LA 3<sup>ÈME</sup>

#### Carte "Clés Collège"

Les Karellis	14,00 €
La Toussuire	
Le Corbier	
Saint Jean d'Arves	18,35 €
Saint Sorlin d'Arves	
Saint Colomban des Villards	
Les Sybelles	22,40 €
Albiez	Se renseigner

#### DE LA 2<sup>NDE</sup> À 20 ANS INCLUS

#### Carte "Les Bons Plans"

Les Karellis	17,00 €
La Toussuire	
Le Corbier	
Saint Jean d'Arves	25,70 €
Saint Sorlin d'Arves	
Saint Colomban des Villards	
Les Sybelles	31,40 €

INFOS ET INSCRIPTIONS :  
Espace Jeunes - Tél. : 04 79 59 94 95  
www.coeurdemaurienne-arvan.com







## Manifestations 1<sup>er</sup> semestre 2019

- Dimanche 13 janvier :** Thé dansant du Club du Jeudi
- Vendredi 25 janvier :** Voeux du Maire
- Samedi 2 février :** Stage de danse Africaine proposé par la Marelle sans Frontières
- Samedi 9 mars :** Stage de danse Africaine proposé par la Marelle sans Frontières
- Mercredi 20 mars :** Don du sang
- Samedi 6 avril :** Carnaval organisé par la Tirelire des Ecoles
- Vendredi 12 avril :** « Le diable et l'encensoir », pièce de théâtre proposée par la commission culture et l'association Kulturcom
- Dimanche 14 avril :** Journée Tripes par la Chapelle de Grenis  
Chasse aux œufs organisée par l'Amicale Laïque
- Samedi 4 mai :** Concert de printemps de l'Echo Ardoisier  
kermesse de Vie Saine
- Jeudi 9 mai :** Spectacle de l'Espace Malraux
- Samedi 25 mai :** Concert de la fête des mères de l'Echo Ardoisier
- Samedi 1<sup>er</sup> juin :** Montée cycliste « l'infernale » à Montdenis
- Dimanche 2 juin :** Festibasket proposé par l'ASM
- Vendredi 14 juin :** Sortie « Cirque Plume » à Chambéry
- Samedi 15 juin :** Audition de l'école de musique
- Jeudi 20 juin :** Don du sang
- Samedi 6 et  
Dimanche 7 juillet :** Tournoi d'archerie médiévale organisé par les Coucous

